

Sensibilisation et lutte contre les déchets (a) Commune : Neufchâteau (b) Nom du village ou de l'entité : (c) Descriptif : Sensibilisation et lutte contre les déchets	Fiche n° IM-3.05
	Priorité : Lot 3
	Version initiale <input checked="" type="checkbox"/>
	Version actualisée (/ /20) <input type="checkbox"/>

SENSIBILISATION ET LUTTE CONTRE LES DECHETS

1. Description du projet

Le projet vise à mettre en œuvre une série d'initiatives afin de lutter contre les déchets (dépôt sauvage) et à améliorer les ramassages et opportunités de valorisation de déchets au sein de la commune. Il identifie une série d'initiatives de sensibilisation, d'incitation et d'amélioration des services disponibles pour améliorer la gestion des déchets à l'échelle communale :

▪ **Inciter à respecter la propreté des lieux :**

- Sensibiliser au zéro déchet
- Répéter le salon zéro déchet
- Mener des actions au niveau de la (grande) distribution pour lutter contre le suremballage
- Inciter les points Horeca à trier leurs déchets
- Veiller à ce que l'agent sanctionnateur ait aussi une mission d'éducation, outre son rôle de contrôle et de sanction
- Mettre en place un parrainage (abribus, bacs de fleurs, etc.) : un endroit par habitant
- Mettre en place des actions de ramassage des déchets plus localement (villages et quartiers) pour que chacun se sente concerné.
- Mettre en place une surveillance pour lutter contre les dépôts sauvages
- Disposer de poubelles ludiques pour inciter à y déposer les déchets
- Poser plus de poubelles dans les villages et le long des sentiers de promenade dans les bois.
- Mettre en place des consignes pour les cannettes et les bouteilles.
- Installer une bulle à cannettes et des bulles/containers à carton dans les villages

▪ **Améliorer le ramassage des déchets :**

- Ramasser plus souvent les papiers/cartons
- Aider les aînés à se débarrasser de leurs déchets verts
- Créer des zones de dépôts des déchets verts dans les villages
- Désigner par quartier des bénévoles « rémunérés » (par exemple avec des chèques commerces) pour ramasser les déchets (ou faire appel aux scouts)
- Rappeler les dates des collectes dans le bulletin communal

2. Justification du projet

Le diagnostic partagé a mis en évidence la richesse du patrimoine naturel et paysager au sein de la commune et la nécessité de le préserver. Les citoyens craignent cependant une dégradation de l'environnement comme en témoigne le manque de propreté le long des routes, chemins agricoles et sentiers forestiers et soulignent la nécessité d'entreprendre des actions afin de renforcer la préservation de l'environnement.

Les citoyens estiment en effet que l'accumulation de déchets dans l'environnement contribue à la pollution visuelle et olfactive et pose des problèmes de salubrité, ce qui dégrade la qualité du cadre de vie au sein de la commune.

Ce projet vise à préserver l'environnement naturel et paysager du territoire à travers plusieurs volets d'actions : la sensibilisation, l'incitation et l'aménagement d'infrastructures adaptées afin de réduire les dépôts sauvages de déchets sur la commune.

3. Lien à la stratégie

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs suivants :

3. Préserver le cadre naturel et paysager et renforcer la protection de l'environnement

3.1 En soutenant des initiatives en faveur de la propreté publique, de la qualité écologique et paysagère du territoire.

Liens avec d'autres stratégies et plans locaux et/ou transcommunaux :

Plan Stratégique Transversal (PST) (2021-2024)	O.S.2 Être une commune soucieuse de sa sécurité et son environnement
---	--